

EN PISTE INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2019



EN PISTE INC.

RAPPORT FINANCIER ANNUEL

31 DÉCEMBRE 2019

SOMMAIRE

RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT	1
ÉTATS FINANCIERS	
Résultats	4
Évolution de l'actif net	5
Bilan	6
Flux de trésorerie	7
Notes complémentaires	8



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT

Aux membres de

EN PISTE INC.

Opinion

Nous avons effectué l'audit des états financiers ci-joints de l'organisme En Piste Inc., qui comprennent le bilan au 31 décembre 2019, et les états des résultats, l'évolution de l'actif net et des flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, ainsi que les notes complémentaires, y compris le résumé des principales méthodes comptables.

À notre avis, les états financiers ci-joints donnent, dans tous leurs aspects significatifs, une image fidèle de la situation financière de l'organisme au 31 décembre 2019, ainsi que des résultats de ses activités et de ses flux de trésorerie pour l'exercice terminé à cette date, conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif.

Fondement de l'opinion

Nous avons effectué notre audit conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont plus amplement décrites dans la section « Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers » du présent rapport. Nous sommes indépendants de l'organisme conformément aux règles de déontologie qui s'appliquent à notre audit des états financiers au Canada, et nous nous sommes acquittés des autres responsabilités déontologiques qui nous incombent selon ces règles. Nous estimons que les éléments probants que nous avons obtenus sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion d'audit.

Autre point

Les états financiers d'En piste Inc. pour l'exercice terminé le 31 décembre 2018 ont été audités par un autre auditeur qui a exprimé sur ces états une opinion non modifiée en date du 15 mars 2019.

Responsabilités de la direction et des responsables de la gouvernance à l'égard des états financiers

La direction est responsable de la préparation et de la présentation fidèle des états financiers conformément aux Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif, ainsi que du contrôle interne qu'elle considère comme nécessaire pour permettre la préparation d'états financiers exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs.

Lors de la préparation des états financiers, c'est à la direction qu'il incombe d'évaluer la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation, de communiquer, le cas échéant, les questions relatives à la continuité de l'exploitation et d'appliquer le principe comptable de continuité d'exploitation, sauf si la direction a l'intention de liquider l'organisme ou de cesser son activité ou si aucune autre solution réaliste ne s'offre à elle.

Il incombe aux responsables de la gouvernance de surveiller le processus d'information financière de l'organisme.



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Responsabilités de l'auditeur à l'égard de l'audit des états financiers

Nos objectifs sont d'obtenir l'assurance raisonnable que les états financiers pris dans leur ensemble sont exempts d'anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, et de délivrer un rapport de l'auditeur contenant notre opinion. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, qui ne garantit toutefois pas qu'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada permettra toujours de détecter toute anomalie significative qui pourrait exister. Les anomalies peuvent résulter de fraudes ou d'erreurs et elles sont considérées comme significatives lorsqu'il est raisonnable de s'attendre à ce que, individuellement ou collectivement, elles puissent influencer sur les décisions économiques que les utilisateurs des états financiers prennent en se fondant sur ceux-ci.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'audit généralement reconnues du Canada, nous exerçons notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique tout au long de cet audit. En outre :

- Nous identifions et évaluons les risques que les états financiers comportent des anomalies significatives, que celles-ci résultent de fraudes ou d'erreurs, concevons et mettons en oeuvre des procédures d'audit en réponse à ces risques, et réunissons des éléments probants suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative résultant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne;
- Nous acquérons une compréhension des éléments du contrôle interne pertinents pour l'audit afin de concevoir des procédures d'audit appropriées aux circonstances, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne de l'organisme;
- Nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, de même que des informations y afférentes fournies par cette dernière;
- Nous tirons une conclusion quant au caractère approprié de l'utilisation par la direction du principe comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments probants obtenus, quant à l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou situations susceptibles de jeter un doute important sur la capacité de l'organisme à poursuivre son exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous sommes tenus d'attirer l'attention des lecteurs de notre rapport sur les informations fournies dans les états financiers au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas adéquates, d'exprimer une opinion modifiée. Nos conclusions s'appuient sur les éléments probants obtenus jusqu'à la date de notre rapport. Des événements ou situations futurs pourraient par ailleurs amener l'organisme à cesser son exploitation;
- Nous évaluons la présentation d'ensemble, la structure et le contenu des états financiers, y compris les informations fournies dans les notes, et apprécions si les états financiers représentent les opérations et événements sous-jacents d'une manière propre à donner une image fidèle.

Roland Naccache et Associés S.É.N.C.R.L.
8200 Boul. Décarie, Bureau 190
Montréal (Québec) H4P 2P5
Téléphone : 514.933.9982
Sans-frais : 866.933.8611
Télécopieur : 514.933.1142
www.rolandnaccache.ca



RAPPORT DE L'AUDITEUR INDÉPENDANT (suite)

Nous communiquons aux responsables de la gouvernance notamment l'étendue et le calendrier prévus des travaux d'audit et nos constatations importantes, y compris toute déficience importante du contrôle interne que nous aurions relevée au cours de notre audit.

Roland Naccache et Associés
Par Roland Naccache, CPA auditeur, CA

Roland Naccache, CPA auditeur, CA
Montréal (Québec)
Le 17 juin 2020

EN PISTE INC.

RÉSULTATS
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
PRODUITS		
Subventions		
Conseil des arts du Canada - Fonctionnement	35 000	35 000
Conseil des arts et des lettres du Québec - Fonctionnement	205 000	135 000
Emploi-Québec	192 613	164 181
Ministère de la Culture et des Communications	14 850	5 150
Compétence Culture	55 000	55 600
Commission des partenaires du marché du travail	-	49 321
Conseil des arts du Montréal - Fonctionnement	32 500	32 500
Subvention salariale	3 150	-
Subvention programme tremplin	1 500	-
Subvention - ville montreal locataires	332	-
CALQ - aide speciale	70 000	-
	<u>609 945</u>	<u>476 752</u>
Autres produits		
Cotisations annuelles	55 467	56 821
Inscriptions à la formation continue	19 730	14 351
Ristourne assurance collective	10 582	12 022
Apports reçus sous forme d'utilisation d'installation - note 8	18 360	18,060
Autres revenus de formation	4 850	-
Autres revenus	2 217	1,153
	<u>111 206</u>	<u>102,407</u>
	721 151	579 159
CHARGES		
Salaires et charges sociales	318 304	240 895
Cachets	19 814	18 659
Cachets de formation	155 219	109 140
Charges afférentes à la formation	36 408	57 937
Concertation, mémoires et études	39 679	47 364
Loyer - note 8	18 360	18 060
Frais de bureau et de fonctionnement	29 469	19 639
Archivage	976	12 150
Frais informatiques	4 064	7 125
Assurances	4 302	4 761
Publicité et promotion	3 782	8 330
Déplacements et représentation	8 235	5 108
Frais de déplacement du conseil d'administration	5,423	8,684
Refonte du site web	-	8,750
Honoraires professionnels	6,744	3,500
Frais bancaires	4,630	1,415
Amortissement des immobilisations	9,535	3,050
	<u>664 944</u>	<u>574 567</u>
EXCÉDENT DES PRODUITS SUR LES CHARGES	56 207	4 592

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

EN PISTE INC.

ÉVOLUTION DE L'ACTIF NET
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	Affectation interne note 7	Investi en Immobi- lisation	Non affecté	2019	2018
	\$	\$	\$	\$	\$
SOLDE AU DÉBUT	77,194	11 831	-	89 025	84 433
Excédent (insuffisance) des produits sur les charges	(16,250)	(9 535)	81 992	56 207	4 592
Investissement en immobilisations	-	62 745	(62 745)	-	-
SOLDE À LA FIN	60,944	65 041	19 247	145 232	89 025

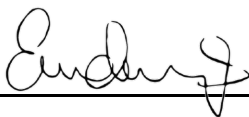
Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

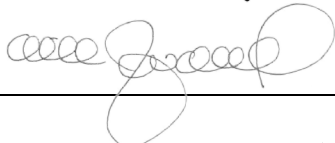
EN PISTE INC.
BILAN
31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIF		
À COURT TERME		
Encaisse	31 889	6 322
Compte avantage entreprise	100 847	110 370
Comptes clients et autres créances - note 3	28 559	21 089
Subventions à recevoir	46 151	116 090
Frais payés d'avance	10 799	7 480
	218 245	261 351
IMMOBILISATIONS - note 4	65 041	11 831
	283 286	273 182
PASSIF		
À COURT TERME		
Créditeurs - note 5	76 914	55 228
Apports reportés - note 6	8 250	93 100
Produits perçus d'avance	52 890	35 829
	138 054	184 157
ACTIF NET		
AFFECTATION INTERNE	60 944	77 194
INVESTI EN IMMOBILISATIONS	65 041	11 831
NON AFFECTÉ	19 247	-
	145 232	89 025
	283 286	273 182

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION


 _____ Administrateur


 _____ Administrateur

EN PISTE INC.

FLUX DE TRÉSORERIE
EXERCICE TERMINÉ LE 31 DÉCEMBRE 2019

	2019	2018
	\$	\$
ACTIVITÉS DE FONCTIONNEMENT		
Excédent des produits sur les charges	56 207	4 592
Éléments sans incidence sur les liquidités :		
Amortissement des immobilisations	9 535	3 050
	<u>65 742</u>	<u>7 642</u>
Variations des éléments hors caisse du fonds de roulement		
Comptes clients et autres créances	(7 470)	(14 497)
Subventions à recevoir	69 939	(2 980)
Frais payés d'avance	(3 319)	(4 531)
Créditeurs	21 686	40 954
Apports reportés	(84 850)	61 942
Produits perçus d'avance	17 061	(6 321)
	<u>13 047</u>	<u>74 567</u>
Flux de trésorerie liés aux activités de fonctionnement	<u>78 789</u>	<u>82 209</u>
ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT		
Acquisition d'immobilisations	<u>(62 745)</u>	<u>(2 099)</u>
AUGMENTATION NETTE DE LA TRÉSORERIE ET DES ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE	16 044	80 110
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À L'OUVERTURE DE LA PÉRIODE	<u>116 692</u>	<u>36 582</u>
TRÉSORERIE ET ÉQUIVALENTS DE TRÉSORERIE À LA CLÔTURE DE LA PÉRIODE	<u>132 736</u>	<u>116 692</u>
Représentée par:		
Encaisse et compte avantage entreprise	<u>132 736</u>	<u>116 692</u>

Les notes complémentaires font partie intégrante des états financiers.

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2019

1 FORME JURIDIQUE ET OBJECTIF DE L'ORGANISME

EN PISTE INC. (l'« Organisme »), constitué, depuis le 3 octobre 1997, en vertu de la Partie III de la Loi sur les compagnies (Québec), a pour mandat de développer et de promouvoir les arts du cirque au Québec.

En Piste Inc. est un organisme de bienfaisance enregistré au sens de la Loi de l'impôt sur le revenu et est exempté des impôts sur les bénéfices.

2 MÉTHODES COMPTABLES

Les états financiers ont été dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif et comprennent les principales méthodes comptables suivantes:

Constatation des produits

L'organisme applique la méthode du report pour comptabiliser les apports. Selon cette méthode, les apports affectés sont constatés à titre de produits de l'exercice au cours duquel les charges connexes sont engagées. Les apports non affectés sont constatés à titre de produits lorsqu'ils sont reçus ou à recevoir si le montant à recevoir peut faire l'objet d'une estimation raisonnable et que sa réception est raisonnablement assurée.

L'organisme constate les produits de cotisations annuelles, de commanditaires et autres produits lorsqu'ils sont gagnés, plus précisément lorsque: il y a des preuves convaincantes de l'existence d'un accord, les montants sont déterminés ou déterminables et le recouvrement est raisonnablement assuré.

Utilisation d'estimations

La préparation des états financiers dressés selon les Normes comptables canadiennes pour les organismes sans but lucratif exige que la direction effectue des estimations et établisse des hypothèses qui touchent les montants des actifs et des passifs déclarés, la présentation des actifs et des passifs éventuels à la date des états financiers et le montant des produits et des charges pour la période visée. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Les éléments des états financiers qui requièrent davantage l'utilisation d'estimations incluent la durée de vie des immobilisations aux fins du calcul de l'amortissement et l'évaluation de leur valeur recouvrable nette. Le recouvrement des subventions à recevoir et des comptes clients sont également sujet à certaines estimations et hypothèses. Les résultats réels pourraient être différents de ces estimations.

Apports reçus sous forme de services:

L'organisme constate les apports reçus sous forme de fournitures et de services, lesquels sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et auraient dû autrement être achetés et dont la valeur peut faire l'objet d'une estimation raisonnable. Ces montants sont établis par les fournisseurs en fonction de leurs valeurs marchandes.

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2019

2 MÉTHODES COMPTABLES (suite)

Instruments financiers

Évaluation des instruments financiers

L'organisme évalue initialement ses actifs financiers et ses passifs financiers à la juste valeur.

Il évalue ultérieurement tous ses actifs financiers et ses passifs financiers au coût après amortissement.

Les actifs financiers évalués subséquemment au coût après amortissement se composent de l'encaisse, du compte avantage entreprise, des comptes clients et autres créances et des subventions à recevoir.

Les passifs financiers évalués au coût après amortissement se composent des fournisseurs et frais courus.

Dépréciation

Les actifs financiers évalués au coût ou au coût après amortissement sont soumis à un test de dépréciation s'il existe des indications possibles de dépréciations. Le montant de réduction de valeur est comptabilisé aux résultats. La moins-value déjà comptabilisée peut faire l'objet d'une reprise de valeur dans la mesure de l'amélioration, soit directement, soit par l'ajustement du compte de provision, sans être supérieure à ce qu'elle aurait été à la date de reprise si la moins-value n'avait jamais été comptabilisée. Cette reprise est comptabilisée aux résultats.

Trésorerie et équivalents de trésorerie

La politique de l'organisme consiste à présenter dans la trésorerie et les équivalents de trésorerie les soldes bancaires et les dépôts à terme dont l'échéance n'excède pas trois mois à partir de la date d'acquisition ainsi que les découverts bancaires dont les soldes fluctuent souvent entre le positif et le négatif.

Immobilisations corporelles

Les immobilisations sont comptabilisées au coût. Les immobilisations sont amorties en fonction de leur durée de vie utile estimative respective selon les méthodes et taux indiqués ci-dessous. Elles sont aussi soumises à des tests de dépréciation.

Mobilier de bureau	Linéaire	5 ans
Équipement informatique	Linéaire	5 ans
Amélioration locative	Linéaire	5 ans

Site internet

Le site internet est amorti en fonction de sa durée de vie utile, lors de sa mise en ligne, selon la méthode de l'amortissement dégressif au taux de 20%.

Dépréciation d'actifs à long terme

Les actifs à long terme sont soumis à un test de dépréciation lorsque des événements ou des changements de situation indiquent que leur valeur comptable pourrait ne pas être recouvrable. Une perte de valeur est constatée lorsque les circonstances indiquent qu'ils ne contribuent plus à la capacité de l'organisme de fournir des biens et des services, ou que la valeur des avantages économiques futurs ou du potentiel de service qui sont associés aux actifs à long terme est inférieure à leur valeur comptable nette. La perte de valeur constatée est mesurée comme étant l'excédent de la valeur comptable de l'actif sur sa juste valeur ou sur son coût de remplacement. Une réduction de valeur ne doit pas faire l'objet de reprises.

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2019

3 COMPTES CLIENTS ET AUTRES CRÉANCES

	2019	2018
	\$	\$
Comptes à recevoir	16 173	11 284
Sommes à recevoir de l'État	12 386	9 805
	<u>28 559</u>	<u>21 089</u>

4 IMMOBILISATIONS

	2019		2018	
	Coût	Amortis- sement cumulé	Valeur comptable nette	Valeur comptable nette
	\$	\$	\$	\$
CORPORELLES				
Mobilier de bureau	22 971	2 717	20 254	1 889
Équipement informatique	28 492	8 530	19 962	9 942
Amélioration locative	7 141	714	6 427	-
	<u>58 604</u>	<u>11 961</u>	<u>46 643</u>	<u>11 831</u>
INCORPORELLES				
Site Internet	20 442	2 044	18 398	-
	<u>79 046</u>	<u>14 005</u>	<u>65 041</u>	<u>11 831</u>

5 CRÉDITEURS

	2019	2018
	\$	\$
Fournisseurs et frais courus	47 809	29 568
Salaires et vacances	28 916	25 255
Sommes à remettre à l'État	189	405
	<u>76 914</u>	<u>55 228</u>

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES
31 DÉCEMBRE 2019

6 APPORTS REPORTÉS

Les apports reportés représentent des ressources non dépensées reçues au cours de l'exercice considérés et destinées à couvrir les charges de fonctionnement de l'exercice subséquent. Les variations survenues dans le solde des apports reportés sont les suivantes :

	Solde 31-déc 2018	Octroi	Constaté à titre de produits	Solde 31-déc 2019
	\$	\$	\$	\$
CQRHC	8 250	55 000	55 000	8 250
CALQ - aide spécial	70 000	-	70 000	-
CNESST	14 850	-	14 850	-
	<u>93 100</u>	<u>55 000</u>	<u>139 850</u>	<u>8 250</u>

7 AFFECTATIONS INTERNES

Au cours d'exercices antérieurs, le conseil d'administration a résolu d'affecter des sommes à titre de réserves. À la fin de l'exercice, les variations survenues dans les affectations internes sont les suivantes :

	Solde 31 dec 2018	Affectation durant l'exercice	Utilisation annulation durant l'exercice	Solde 31 dec 2019
	\$	\$	\$	\$
Protection en cas de relocalisation	20,000	(20,000)	-	-
Refonte du site internet	16,250	-	16,250	-
Réserve en cas d'imprévu	40,944	-	-	40,944
Réserve au développement	-	20,000	-	20,000
	<u>77,194</u>	<u>-</u>	<u>16,250</u>	<u>60,944</u>

Ces fonds affectés ne peuvent être utilisés à d'autres fins sans l'autorisation préalable du conseil d'administration.

8 OPÉRATIONS NON MONÉTAIRES

L'organisme constate les apports reçus sous forme de subventions de loyer d'un montant de 18 360 \$ (18 060 \$ en 2018), lesquels sont utilisés dans le cadre du fonctionnement courant de l'organisme et auraient dû autrement être encourus. Ces montants sont établis par la direction ou par le fournisseur en fonction de leurs valeurs marchandes.

9 EMPRUNT BANCAIRE

L'organisme dispose d'une marge de crédit non utilisée, autorisée pour un maximum de 40 000 \$, portant intérêt au taux Visa Desjardins.

EN PISTE INC.

NOTES COMPLÉMENTAIRES 31 DÉCEMBRE 2019

10 ENGAGEMENTS CONTRACTUELS

L'organisme est locataire d'un local en vertu d'un bail venant à échéance en février 2025. Les loyers minimaux futurs totalisent 138 030 \$ et comprennent les versements suivants pour les cinq prochains exercices:

2020	26,108
2021	26,108
2022	27,178
2023	29,318
2024	29,318

11 POLITIQUE DE GESTION DES RISQUES FINANCIERS

Risques et concentrations

L'organisme, par le biais de ses instruments financiers, est exposé à divers risques, sans pour autant être exposé à des concentrations de risque. L'analyse suivante indique l'exposition de l'organisme aux risques à la date du bilan.

Risque de liquidité

Le risque de liquidité est le risque qu'une entité éprouve des difficultés à honorer des engagements liés à des passifs financiers. L'organisme est exposé à ce risque principalement en regard à ses fournisseurs. Les fournisseurs sont généralement remboursés dans un délai court.

Risque de crédit

Le risque de crédit est le risque qu'une partie à un instrument financier manque à l'une de ses obligations et amène de ce fait l'autre partie à subir une perte financière. Les principaux risques de crédit pour l'organisme sont liés aux comptes clients et aux subventions à recevoir.

Les subventions à recevoir font l'objet d'une entente. L'organisme a la quasi-certitude de les recevoir en se fondant sur leur valeur de réalisation estimative et l'organisme consent du crédit à ses clients dans le cours normal de ses activités.

12 CHIFFRES COMPARATIFS

Les chiffres donnés aux fins de comparaison ont été audités par un autre auditeur.